



« Les Barthes 2002 », association de valorisation du patrimoine barthais, organise un vide-grenier au centre-village de Les Barthes, Place de l'Inondation, le Dimanche 13 Septembre 2026, de 8h à 18h. Buvette et restauration rapide seront proposées sur place. Des toilettes seront également à disposition.

Règlement

Article 1 : Le vide-grenier est ouvert, exclusivement aux particuliers, non professionnels.

Article 2 : La date limite des inscriptions est fixée au jeudi 10 septembre 2026, dans la limite des places disponibles.

Article 3 : Les modalités d'inscription sont les suivantes :

- Être majeur
- Remplir le formulaire d'inscription (**disponible au verso**), sans oublier la partie « Déclaration sur l'honneur »
- Joindre une copie de pièce d'identité recto /verso
- Joindre le règlement par chèque établi à l'ordre de « Asso Les Barthes 2002 », pour un montant correspondant au nombre d'emplacements réservés.

Article 4 : Aucune inscription ne sera prise en compte si le dossier est incomplet et/ou non signé.

Article 5 : Aucune inscription ne sera possible le jour même, sauf en cas d'absence d'un exposant ayant réservé.

Article 6 : L'installation des exposants s'effectuera entre 6h00 et 8h00. L'accès aux véhicules ne sera pas possible jusqu'à l'emplacement et le déchargement s'effectuera au niveau des places de parking les plus proches, mises à disposition à cet effet. Ces places devront être libérées dès la fin du déchargement afin de permettre aux autres exposants d'effectuer à leur tour leur déchargement.

Article 7 : L'ouverture au public aura lieu de 8h00 à 18h00. Les emplacements occupés dans la journée devront être rendus en bon état de propreté au départ de l'exposant (aucun objet, résidu, déchet laissé sur place...).

Article 8 : L'absence de l'exposant ne donnera lieu à aucun remboursement (sauf cas de force majeure).

Article 9 : Les emplacements sont attribués par les placiers en fonction des réservations. Ils sont totalement nus : tables, chaises et tonnelles non fournies. La taille d'un emplacement est de **2 m linéaire, au prix de 6 €**. Il est possible de réserver plusieurs emplacements à la suite.

Article 10 : En cas de fortes pluies, le repli dans la salle des fêtes sera organisé.

Article 11 : les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ainsi que d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation, sans indemnité aucune.

Article 12 : Les organisateurs n'accepteront aucune réclamation sur les objets achetés ou vendus et déclinent toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou vol.

Article 13 : les objets proposés à la vente doivent être personnels et usagés. Les objets dangereux (armes de toutes catégories, lames, pièges...), ainsi que les contrefaçons ne sont pas acceptés. Il est également interdit de vendre (ou de faire don) de tout animal vivant (ou empaillé), ainsi que de fruits, légumes, fleurs ou plantes...



Formulaire d'inscription

Vide-grenier « Les Barthes 2002 »



Formulaire à retourner complété et accompagné des pièces justificatives et du paiement à l'adresse suivante :

Association Les Barthes 2002 – chez Mairie de Les Barthes – 52 chemin des écoliers 82100 LES BARTHES

Un mail vous sera envoyé pour vous confirmer votre inscription

NOM :
Prénom :
Titulaire de la pièce d'identité n°
Délivrée le/...../..... par :
Téléphone portable :
Mail : (obligatoire pour confirmation d'inscription) :

Nombre d'emplacements réservés : (rappel : 1 emplacement = 2 mètres linéaires = 6 €)

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e),, né(e) le/...../.....
à et demeurant
.....

déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant,
- ne pas avoir participé à plus de deux autres manifestations de même nature lors de l'année 2026 (article R321-9 du Code Pénal)
- présenter à la vente uniquement des objets personnels (article L310-2 du Code de commerce)

Je confirme également avoir pris connaissance du règlement relatif au vide-grenier (ci-joint), en accepte les termes et demande l'autorisation de participer au vide-grenier qui sera organisé le 13/09/2026, à LES BARTHES, Place de l'Inondation.

Je vous prie de trouver ci-joint un chèque d'un montant de € pour ma réservation (chèque à libeller au nom de « Asso Les Barthes 2002 »)

Pour faire valoir ce que de droit,

Commentaires éventuels :

Fait à, le/...../.....

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » :